

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-20**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoir : 1
Votants : 12

L'an deux mil dix sept
Le 1^{er} juin à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET,
Maire

Date de la convocation, 12/5/17

**OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR AMELIORER LA
SECURITE ENTRE LA ROUTE DE CULIN ET LE CHEMIN DU
BESSERAY**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL

EXCUSES : Michel PERRET donne pouvoir à Jean- Michel DREVET, Philippe PELLET

ABSENTS : Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Afin d'améliorer la sécurité entre la route de Culin et le Chemin du Besseray, monsieur le Maire propose de faire l'acquisition d'une parcelle, comme suit :

- acquisition de la parcelle B 116 pour 2050 m² cédée par Monsieur MASSON André pour la somme de 5 000€

- les frais de notaires seront à la charge de la commune

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Autorise, avec 2 Abstentions et 10 « Pour », Monsieur le Maire à procéder à la signature des actes notariés.

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché